

## UNE DÉFAITE DE LA PENSÉE

François Mitterrand et le Rwanda (1990-1994)

[Stéphane Audoin-Rouzeau](#)

Éditions Esprit | « Esprit »

2021/10 N° 478 | pages 59 à 63

ISSN 0014-0759

ISBN 9782372341868

DOI 10.3917/espri.2110.0059

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-esprit-2021-10-page-59.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions Esprit.

© Éditions Esprit. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Une défaite de la pensée

## François Mitterrand et le Rwanda (1990-1994)

*Stéphane Audoin-Rouzeau*

C'est une question maintes fois posée à toute personne travaillant sur le Rwanda et le génocide des Tutsi rwandais de 1994 : comment comprendre la politique française au cours de ces années fatales ? Comment comprendre le soutien jamais démenti – et même accentué d'année en année – au régime Habyarimana, en dépit de tant d'alertes émises par de multiples canaux au sein de l'État français ? Comment comprendre qu'une fois le génocide commencé, ce soutien ait pu se prolonger ? Et comment comprendre enfin qu'il se soit discrètement poursuivi une fois le pays conquis par le Front patriotique rwandais (FPR), à travers l'isolement imposé au nouveau régime et l'aide apportée aux anciens maîtres du pays, réfugiés dans les camps du Kivu ? Ces questions sont d'autant plus aiguës que le Rwanda n'appartenait pas à la zone d'influence postcoloniale française en Afrique et qu'il paraît particulièrement difficile de comprendre l'engagement de la France dans un petit pays si dénué de ressources. Disons-le d'emblée : il n'y a pas de réponse simple, ni sans doute définitive, à de telles interrogations.

### *Le président et personne d'autre*

Une chose paraît sûre en tout cas, qui n'est contestée par personne : la clé de la politique française au Rwanda se trouve chez le président François Mitterrand, et ce du début à la fin de la crise rwandaise. Le rapport Duclert l'établit de manière parfaitement convaincante : quel que soit le rôle très nocif de son entourage immédiat (secrétariat général de

l'Élysée, état-major particulier, cellule Afrique), la responsabilité primaire de la politique suivie au Rwanda a reposé entièrement sur le président et personne d'autre. L'analyse fine, permise par l'ouverture des archives, des décisions successives au cours de ces années 1990-1994 montre qu'à chaque fois qu'un certain nombre d'options lui ont été proposées, François Mitterrand a toujours choisi dans le sens du maintien de l'engagement français, et bien souvent dans celui de son accentuation. C'est donc dans la vision que François Mitterrand pouvait avoir de la « question rwandaise » que se trouve la réponse aux questions posées plus haut.

D'un point de vue analytique, mieux vaut sans doute se placer ici à quelque distance. Comme l'a observé avec justesse, dans une tribune récente, le spécialiste des relations internationales Dominique Moïsi, il convient d'opposer le premier mandat présidentiel (1981-1988), marqué par un bilan « *globalement positif* », notamment sur la crise des euromissiles, au second mandat (1988-1995), où sur les trois dossiers de la réunification allemande, de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie, du Rwanda enfin, « *la France de François Mitterrand a eu des hésitations coupables ou a fait des choix contestables*<sup>1</sup> ».

Ces trois dossiers se tiennent en fait, dans la mesure où les choix effectués pour chacun d'eux par le président trouvent leur source dans un même système de pensée. Mais concernant le Rwanda, deux choses doivent être observées tout d'abord. François Mitterrand nourrissait une vision principalement ethnique de la crise dans les Grands Lacs, crise

**François Mitterrand nourrissait une vision principalement ethnique de la crise dans les Grand Lacs.**

entrée dans une phase aiguë à partir de l'attaque déclenchée par le FPR à partir de l'Ouganda, à la date du 1<sup>er</sup> octobre 1990. À ses yeux – ses déclarations sur le sujet le montrent éloquemment, tout

comme celles de son entourage immédiat –, une victoire militaire du FPR n'aurait eu d'autre résultat que d'imposer la domination d'une « *minorité tutsi* » à la « *majorité hutu* » du pays, victoire qu'il s'agissait donc d'empêcher. Tout en confondant majorité politique et majorité ethnique, négligeant l'aspect corrompu, violent, dictatorial et raciste du régime Habyarimana, ignorant le projet politique du FPR et la montée des oppositions au sein du pays, François Mitterrand n'est jamais parvenu à sortir de cette grille

1 - Dominique Moïsi, « Rwanda : la France trouve enfin les mots justes », *Les Échos*, 7 juin 2021.

de lecture à la fois univoque et tout simplement fausse. Les violences extrêmes qui, dès 1990, se sont déployées chaque année au Rwanda à l'initiative du pouvoir à Kigali et qui apparaissent comme autant de répétitions générales du génocide de 1994 – violences sur lesquelles la France était parfaitement renseignée – sont lues comme autant de violences « interethniques », là où il s'agissait au contraire de persécutions racistes organisées et couvertes par un État.

De même François Mitterrand relativisera-t-il, après coup, la gravité du génocide intervenu entre avril et juillet 1994, et de deux manières : d'une part en évoquant, lors du sommet franco-africain de Biarritz, le 8 novembre 1994, « les *génocides* » intervenus d'après lui au Rwanda (manière de relativiser le génocide des Tutsi au nom d'une sorte d'équilibre imaginaire entre ce dernier et les exactions avérées commises par l'Armée patriotique rwandaise lors de la guerre) ; d'autre part en déployant (toujours à ce même sommet de Biarritz) une forme d'essentialisme de la violence politique en Afrique, vision typiquement coloniale dans laquelle se lit clairement une opposition entre la barbarie et la civilisation : « *En vérité, vous le savez, aucune police d'assurance internationale ne peut empêcher un peuple de s'autodétruire, et on ne peut pas demander non plus l'impossible à la communauté internationale, et encore moins à la France tant elle est seule, lorsque des chefs locaux décident délibérément de conduire une aventure à la pointe des baïonnettes ou de régler des comptes à coups de machette.* » François Mitterrand apportait ainsi la preuve que le déclenchement du génocide, puis son accomplissement, n'avaient nullement modifié sa ligne de pensée initiale.

À cette première ligne de lecture s'ajoute une seconde préoccupation, venue la renforcer : elle a trait à la défense des intérêts de l'Afrique francophone (dont le Rwanda était un représentant) face à la poussée d'une Afrique anglophone jugée menaçante. La Tanzanie et surtout l'Ouganda apparaissaient dans la région comme autant de ses postes avancés, tout comme le FPR lui-même, dont beaucoup de membres avaient grandi en Ouganda après les grands exils des débuts de la 1<sup>re</sup> République à la fin des années 1950 et au début des années 1960. Cette poussée jugée menaçante était activement soutenue, pensait-on, par les États-Unis et le Royaume-Uni, et il s'agissait donc de s'y opposer avec vigueur. Cet argument « géolinguistique », qui paraît après coup si dérisoire, a pourtant constitué une composante très importante des options prises par le président François Mitterrand sur le dossier rwandais.

Sans doute conviendrait-il de faire entrer d'autres aspects en ligne de compte. Ainsi, quel rôle ont joué les liens personnels noués entre la famille Habyarimana et Jean-Christophe Mitterrand, conseiller pour les Affaires africaines jusqu'en 1992 au sein du cabinet présidentiel, dépourvu de toute compétence véritable dans le domaine mais occupant indûment ce poste décisif au titre de simple fils du président ? De même, quel rôle ont joué les liens personnels entre François Mitterrand et son homologue rwandais, liens qui, à plusieurs reprises, se sont révélés précieux lorsqu'il s'est agi pour celui-ci d'infléchir, grâce à ses contacts directs, la politique française dans un sens souhaité par le pouvoir en place à Kigali ? Il faudrait aussi prendre en compte les effets de l'état de santé de plus en plus dégradé de François Mitterrand : pour autant, les archives semblent montrer que jamais celui-ci n'a abandonné la décision à quiconque. Bien qu'indiscutablement infléchie par la cohabitation avec le gouvernement Édouard Balladur à partir de 1993, la politique suivie au Rwanda a bien été, de 1990 à 1994, la sienne propre.

## ***Une jeunesse française***

Raison de plus pour tenter de s'interroger sur les sources possibles d'une vision d'ensemble ayant abouti à des conséquences aussi tragiques. Comme le rappelle Dominique Moïsi, « *si François Mitterrand s'est "trompé" à plusieurs reprises pendant cette période, c'est que ses grilles de lecture n'étaient plus adaptées au monde nouveau qui avait surgi depuis la chute de Berlin en novembre 1989* ». C'est bien de cela qu'il s'agit en effet.

On sait à quel point la sensibilité intellectuelle et politique de François Mitterrand avait été durablement marquée par un substrat droitier profondément intériorisé au cours sa période de formation, lors des années 1930. Sans être un maurassien au sens strict du terme, il est certain que son apprentissage politique d'avant-guerre s'était fait, pour lui comme pour tant de « *jeunesses françaises* » de son époque, sous l'ombre portée de la pensée maurassienne d'une Action française qui avait atteint, pendant l'entre-deux-guerres, l'apogée de son influence intellectuelle. Or la rigidité dogmatique du système de pensée de son inspirateur a eu pour conséquence que cette idéologie n'avait pas fondamentalement

évolué depuis le moment de sa cristallisation initiale : à la fin de l'affaire Dreyfus, et donc à la charnière du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle.

Précisément, il est frappant d'observer à quel point les grilles de lectures auxquelles se réfère François Mitterrand lors de son second septennat puisent dans ces représentations caractéristiques du début du siècle : une obsession de la puissance allemande, à la fois économique et démographique, obsession qui jouera à plein dans le regard porté par le président sur le processus de réunification allemand ; l'amitié indéfectible de la France avec la Serbie, trempée dans la Grande Guerre, qui le poussera à refuser toute politique de force à son encontre lors de l'éclatement de la Yougoslavie, avec les conséquences que l'on sait pour les Bosniaques tout particulièrement ; une méfiance de principe à l'égard des puissances anglo-saxonnes, et que François Mitterrand poussa jusqu'à l'obsession dans le dossier rwandais. À cela s'ajoute une vision néocoloniale de l'Afrique : celle-ci est lue en termes principalement ethniques, ce qui déterminera l'interprétation présidentielle de la crise rwandaise. Cette vision se nourrit en outre d'un pessimisme foncier : la violence étant supposée inhérente au continent africain, le président n'hésitera pas, on l'a vu, à relativiser celle qui se déploya lors du génocide de 1994.

Ainsi le rapport Duclert n'a-t-il pas tort d'évoquer une « *défaite de la pensée* » pour caractériser la politique suivie par la France au Rwanda entre 1990 et 1994. Au-delà des fautes si graves commises par son entourage, cette défaite doit être attribuée d'abord à François Mitterrand lui-même.